

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE SECOURS ET INCENDIE

En mai 1996 la municipalité a mis sur pied un "Plan Communal d'Action Secours et Incendie" et a créé une commission extra-communale pour disposer rapidement d'un minimum de personnes en définissant les conditions de mise en oeuvre des différents moyens susceptibles d'intervenir et afin d'assurer la coordination entre ces derniers.

Après une évaluation des différents types de sinistres possibles: incendies, inondations, glissements de terrains et chutes de pierres, etc., nous avons défini les priorités et conditions d'alerte:

- Centre de Secours de Meythet (Tél. 18); le Centre de Secours de Thônes sera averti par Meythet.
- Les Membres de la Commission Extra-Municipale de Secours et Incendie".
- Le Maire et les Membres du Conseil Municipal.

Nous avons étudié et défini les moyens à mettre en oeuvre: extincteurs, première intervention à l'aide de matériel mis à disposition dans les hangars des pompes, ouverture des réserves incendies des réservoirs et manoeuvre de vannes, protections et actions diverses.

Cette commission ne se substituera en aucun cas aux moyens de secours existants et présents sur les lieux (Centre de Secours de Thônes) mais devra permettre d'agir en attendant ces secours; lorsque ceux-ci seront opérationnels, il sera possible de les aider en les informant des diverses particularités des habitations et des lieux où un sinistre serait intervenu.

EN CAS DE BESOIN, outre l'appel aux Pompiers par le 18 qui est primordial, vous pouvez avertir un membre de la Commission Extra-Municipale de Secours et Incendie qui se chargera de contacter les autres membres.

MEMBRES DE LA C.E.M.S.I. au 15 juillet 1996

LA BALME VILLAGE BARRACHIN Jean, COHENDET Brigitte, COHENDET Cédric, CONTAT François, DELEAN Alfred, DELEAN Alphonse, DELEAN André, DELEAN Jean-Marc, DUPERRIL Bernard, GAILLARD Michel, GENANS Marc, HUDRY Jean-Pierre, LE GLEOUR Jean, MARTEL Henri, MARTEL Robert, POCHAT François, ROMERA Martine, TOCHON Albert
CHARVEX BARRUCAND Guy, BARRUCAND Jacky, BARRUCAND Patrice, CHANGARNIER Michel, CHARVET Marie-Thérèse, CONTAT Guy, JOSSERAND Alain, PICHON Dominique, REVIL André, RIOTTON Gilles, STAPF Gilbert.
SALIGNON CONTAT François, CONTAT Joseph, DEROUSSIN Christian, LATHUILLE Noël, LATHUILLE René.

Toute personne désireuse de faire partie de notre équipe peut prendre contact avec un membre de la C.E.M.S.I.

INFORMATIONS UTILES

Mairie: Tél. 50 02 16 89

Secrétariat: Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00

Permanence Maire ou Adjoint: Samedi de 11h00 à 12h00

Urgences: Sapeurs Pompiers Tél 18

Gendarmerie Tél. 17

Médecins THONES

Dr CARRAZ - 50 02 93 47 Dr MALJEAN - 50 02 00 51

Dr FARDEL - 50 02 00 01 Dr MARLE - 50 02 91 33

Dr KRESSMANN - 50 02 11 17 Dr PERILLAT - 50 02 93 47

Dr LAURIA Yves - 50 02 91 10 Dr LEFEVRE - 50 02 00 01

Taxi: BARRUCAND: Tél 50 02 94 73

Permanences Sociales: Thônes ancien presbytère Pl. Avet

Assistante sociale MSA Mme CLUSAN Tél. 50 02 07 19

Le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 9h00 à 11h00

Assistante sociale Solidarité Mlle BRANCHIER Tél. 50 02 07 19

Mardi de 9h00 à 12h00 et Jeudi de 14h00 à 16h30

CPAM samedi matin 8h30 à 11h30

CRAM pour question de retraite uniquement:

1er et 3ème samedi du mois Salle des Bleuets Place de l'Hôtel de Ville Thônes Tél. 50 02 97 18

Architecte conseil CAUE Mairie de Thônes sur rendez-vous

Conciliateur: 2ème et 4ème samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30 en Mairie de Thônes

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Madame PERRISSIN Marie (Persones âgées) Tél 50 02 94 10

Madame ALVIN Sylvie Tél 50 02 94 10

Madame CONTAT Jeanine TÉL 50 02 06 54

Déchetterie: THONES Du lundi au vendredi de 1400 à 18h00
le samedi de 8h00 à 12h00

Ordures ménagères: Ramassage le mercredi matin
(si férié le ramassage aura lieu tôt le lendemain matin)

OPAH: 50 52 80 29 PERM. mardi de 9h00 à 12h00 (THONES)

Bibliothèque: Ecole Tous les mercredis de 18h00 à 19h00

FLEURIR SON VILLAGE

Le concours cantonal de fleurissement aura lieu de nouveau cette année; comme de coutume, un jury sillonnera les routes de La Balme au mois d'août, afin de classer et d'attribuer des prix aux lauréats.

Cependant, dans le but de motiver les Balmaïns, la municipalité organisera cette année, un concours à l'échelle communale.

EXTINCTEURS

La Municipalité avec l'aide de la CEMSI a entrepris une enquête sur les extincteurs disponibles chez les habitants et sur les personnes qui désireraient en acquérir ou faire effectuer les révisions à titre groupé, dans le but de favoriser financièrement ces personnes qui font un effort pour la sécurité dans notre commune.

Les personnes qui n'ont encore répondu peuvent se faire connaître en Mairie.

Après un recensement des besoins, un contact sera pris avec des fournisseurs de matériel pour apprendre à s'en servir et nous invitons particulièrement les dames et les jeunes qui sont souvent, en raison de leur présence quasi permanente à la maison, les premiers en contact avec un incendie.

Nous vous aviserons de la date de la démonstration par affichage ou par convocation si vous vous êtes fait connaître.

Le Bulletin Municipal a été réalisé par les soins de la commission Communication Animation aidée par le Conseil Municipal et la population
Responsable de publication: Christian DEROUSSIN
Photos: J. LE GLEOUR